

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 11 octobre 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/10/2019

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 3

Votants: 21

Pour: 21

Contre: 0

Abstentions: 0

*L'an deux mille dix-neuf et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Josian CABROL, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL, René CAUQUIL, Alain MOULY, Guy ROUCAYROL

**Représentés:** Jean-Luc FALIP par Kléber MESQUIDA, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS, Pierre POLARD par Bernard BOSC

**Présents non votants :**

**Excusés:** Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Yvan CASSILLI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marlène GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

**Absents:**

#### Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 5 juillet 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le CINQ JUILLET à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

#### Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), JP.BERRAUD (CdC Du Minervois au Caroux), B.BOSC (CdC Sud Hérault), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), MA.ÉDO (CdC Grand Orb), N.ÉTIENNE (CdC Les Avant-Monts), Y.FRAÏSSE (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), K.MESQUIDA (Conseil Départemental), M.OLMOS (CdC Du Minervois au Caroux), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), MP.PONS (Conseil Départemental), S.QUÉROL (CdC Du Minervois au Caroux), C.REBOUL (Conseil Départemental), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), L.SALLES (CdC Grand Orb), P.VIDAL (Conseil Départemental).

#### Excusés :

JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), G.BARO (CdC Les Avant-Monts), Y.CASSILLI (CdC Grand Orb), G.DALERY (CdC Grand Orb), E.DAUZAT (CdC Sud Hérault), JL.FALIP (Conseil Départemental), J.GARCIN-SAUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), A.IMBERT (Conseil Départemental), C.MORGO (Conseil Départemental), JC.PETIT (CdC Sud Hérault), P.POLARD (CdC Sud Hérault), H.SOLA (CdC Du Minervois au Caroux), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts).

#### Assistaient également à la réunion :

A.BOISARD (Pays HLV), S.BRISA (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATÉO (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), M.HUET (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV), M.ROCHARD (Pays HLV), MT.WERNER (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 14 h 30, le quorum étant atteint.

Il rappelle les différentes interventions du syndicat mixte depuis le dernier comité syndical :

- sur la tenue de réunions ou de manifestations stratégiques :
  - o nombreux temps de travail avec les élus pour l'élaboration du contrat local de santé 2 avec un travail spécifique sur les représentations en santé mentale ; ce travail sera proposé prochainement à un groupe de travail élargi
  - o le comité des élus de l'opération grand site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » et le passage en commission départementale des sites
  - o le comité de pilotage sur le projet alimentaire territorial
  - o la réunion de finalisation du contrat de ruralité en préfecture
  - o la réunion du Bureau restreint et des présidents de comité de pilotage

- o la conférence de presse pour la sortie « des temps du patrimoine »
  - o le comité de pilotage du Contrat Région/Pays qui sera suivi par la signature officielle la semaine prochaine à Magalas, le mercredi 10 juillet à 9 h avant la réunion du groupe de travail sur Béziers-Neussargues
  - o le comité technique Leader avec les directeurs de communautés de communes
  - o le dialogue de gestion ATI avec la Région
  - o le comité technique sur le programme d'intérêt général
  - o le comité technique et le comité de pilotage ATI
  - o le comité de programmation Leader
  - o la représentation de l'Orchestre du Pays dans les carrières de marbre à Saint-Pons de Thomières.
- un document de communication significatif édité :
- o les temps du patrimoine de mai à octobre dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

Par ailleurs, il tient à rassurer les élus concernés par des opérations appelant des financements dans le cadre des CEE ; en effet, les financements commencent à se débloquer.

**2019-05-07-01 Procès verbal du 2 avril 2018, rapport présenté par Jean Arcas** : le procès verbal de la séance du 2 avril 2019 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

**2019-05-07-02 Règlement intérieur des services, rapport présenté par Yves Fraïsse** : la modification de l'article 34.2 est adopté à l'unanimité.

**2019-05-07-03 Décision modificative n° 3, rapport présenté par Jean Arcas** : le comité syndical adopte à l'unanimité le transfert des crédits d'investissement indiqué dans le rapport, portant sur des charges exceptionnelles de gestion.

**2019-05-07-04 Modification du tableau des effectifs, rapport présenté par Yves Fraïsse** : afin de mener la mission d'inventaire du patrimoine, le comité syndical adopte l'actualisation du tableau des effectifs en créant un poste d'attaché à temps complet.

**2019-05-07-05 Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » : convention attributive d'une aide européenne FEDER, rapport présenté par Marie Passieux** : lors du comité syndical du 24 mai 2019, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a souhaité être le chef de file du dossier collaboratif regroupant les actions des partenaires suivants :

- Parc naturel régional du Haut-Languedoc : accompagnement des acteurs de pleine nature
- Communauté de communes du Minervois au Caroux : création d'une falaise école à Saint-Pons-de-Thomières
- Comité territorial d'escalade: création d'une falaise école dans les gorges d'Héric
- Kayak Tarrassac : développement du cano-raft
- Terra : achat de Fauteuil tout terrain et promotion
- Elastique Bungee : saut à l'élastique accessible à tous
- OcciVélo : achat de VTT électrique.

Le budget global éligible est de 86 099 € pour lequel une aide du FEDER a été sollicitée.

Pour l'obtention de ce financement, il est proposé de signer une convention attributive d'aide européenne FEDER entre le Groupement d'Intérêt Public Massif central représenté par Sylvain MATHIEU, le Président et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, bénéficiaire de l'aide FEDER, représenté par Jean ARCAS.

Le comité syndical valide à l'unanimité la signature de cette convention par le Président.

**2019-05-07-06 Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » - opération collaborative : convention multi partenariale, rapport présenté par Marie Passieux** : le comité valide à l'unanimité la signature d'une convention avec sept partenaires de l'opération collaborative pour un montant de 33 803 € de subvention FEDER.

**2019-05-07-07 Schéma éco-responsable des activités aquatiques, rapport présenté par Marie Passieux** : le comité syndical valide à l'unanimité la réalisation d'un schéma éco-responsable des activités aquatiques estimé à 15 000 € pour lequel les cofinancements sont sollicités à hauteur de 6 000 € pour le FEDER et 4 500 € pour le FNADT. L'autofinancement étant porté par le Pays à hauteur de 4 500 €.

**2019-05-07-08 Accompagnement à la création du Festival international d'enduro Montagnes du Caroux, rapport présenté par Marie Passieux** : pour accompagner la coupe du monde VTT enduro, il est proposé de créer un véritable Festival international d'enduro, en regroupant Epic Enduro, Caroux Outdoor et manche de la coupe du monde. Ce festival international « Montagnes du Caroux » permettra de centrer et prolonger l'attention médiatique sur notre territoire, tout en attirant plus de public. Le coût total de l'opération s'élève à 48 535,15€ pour lequel les cofinancements sont sollicités à hauteur de 31 062,50€ pour le FEADER et 7 765,62€ pour le Département. Le solde est porté en autofinancement par le Pays à hauteur de 9 707,03€.

Le comité syndical adopte l'action et le plan de financement à l'unanimité.

**2019-05-07-09 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : porté à connaissance sur l'état d'avancement de la démarche, rapport présenté par Martine Olmos :** il est présenté l'état d'avancement de la démarche Grand Site qui a fait l'objet en avril dernier d'un passage devant la Commission Département de la Nature et des Sites. Les étapes à venir : mission d'inspection général du Conseil général de l'environnement et du développement durable et ensuite inscription du document cadre de l'Opération Grand Site à l'ordre du jour de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages. Le comité syndical autorise le Président à effectuer toutes démarches nécessaires pour poursuivre la démarche OGS.

**2019-05-07-10 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : convention de partenariat 2019 avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux, rapport présenté par Jean Arcas :** le comité syndical valide à l'unanimité la signature de la convention de partenariat entre la Communauté de communes du Minervois au Caroux et le Pays qui porte sur le modalités de fonctionnement et de cofinancement. Josian Cabrol, Président de la Communauté précise que le travail mené par le Pays en la personne de Sylvain Brisa est efficient. Il rappelle que l'information des nouveaux élus sera nécessaire.

**2019-05-07-11 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : projet interdépartemental de valorisation des itinérances douces entre trois Grands Sites de France en projet (Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, Cité de Carcassonne, rapport présenté par Jean Arcas :** il s'agit de mettre en place un projet pour relier les trois Grands Sites de France voisins :

- Canal du Midi-Béziers-Languedoc-Méditerranée,
- Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian,
- Cité de Carcassonne

soit sur un territoire à cheval sur les deux départements de l'Aude et de l'Hérault.

Ce projet s'appuie sur la charte d'engagement « Escapade nature sans voiture » initiée par le réseau des Grands Sites de France. Par ailleurs, une convention cadre de partenariat avec les autres partenaires précise l'organisation et le fonctionnement de la mise en œuvre de l'opération intersites. Le comité syndical valide à l'unanimité l'opération intersites et autorise le Président à signer les conventions et tous documents relatifs à cette opération. Marie Passieux et Josian Cabrol rappellent que ce projet d'itinérance devra s'articuler avec les actions menées sur le Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » et le plan vélo mené sur la Communauté de communes du Minervois au Caroux. Le Président Jean Arcas rassure les intervenants en précisant que les démarches en cours seront intégrées dans ce projet.

**2019-05-07-12 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : schéma de développement agricole du Grand Site, rapport présenté par Martine Olmos :** dans le cadre du programme d'actions 2019-2023 de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » un schéma de développement agricole du Grand Site était inscrit. Cette étude pourrait s'engager portant sur un diagnostic et un programme d'aménagement foncier, agricole, pastoral, forestier, paysager et environnemental. Le coût de cette opération est destiné à 87 000 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités : 30 000 € pour l'Etat et 32 600 € pour le Département. L'autofinancement à hauteur de 17 400 € sera porté par le Pays.

Le comité syndical valide l'opération et autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Jean-Pierre Berraud propose d'élargir la démarche au périmètre du Pays. Kléber Mesquida précise que l'action doit se mener à l'échelle du Grand Site. Josian Cabrol insiste sur la prise en compte des DFCI. Martine Olmos indique que cette problématique de prévention des feux de forêts est intégrée.

**2019-05-07-13 Espace Info Énergie 2019, 2020 et 2021, rapport présenté par Marie-Pierre Pons :** le comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention pour l'Espace Info Energie dont le salaire et le fonctionnement s'élèvent à 158 739,19 € TTC pour 2019, 2020 et 2021, pour lequel les cofinancements sont sollicités : 59 835 € pour le FEDER, 72 000 € pour l'ADEME, 15 000 € pour le Département ; l'autofinancement sera porté par le Pays à hauteur de 11 904,19 €.

**2019-05-07-14 Pays d'Art et d'Histoire : demande de subvention auprès de la DRAC – Animation et action culturelle 2019, rapport présenté par Jean Arcas :** le comité syndical valide à l'unanimité la demande de subvention auprès de la DRAC pour un accompagnement financier de 20 000 € au titre du Pays d'Art et d'Histoire et de 3 000 € pour l'action culturelle et territoriale.

**2019-05-07-15 Préservation et valorisation de l'offre muséale du Pays d'Art et d'Histoire, rapport présenté par Jean Arcas :** dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire il est proposé de mener des actions sur de

- la formation professionnelle en conservation préventive, médiation avec les publics et publication numérique, à destination de l'ensemble des équipes des musées du Pays d'Art et d'Histoire ;

- l'édition, d'un catalogue croisé des collections des musées du Pays d'Art et d'Histoire qui présente, dans un format pérenne et qualitatif, des articles scientifiques mis à jour et des photographies des collections remarquables à destination du grand public ;
- l'édition d'un parcours de visite des musées sur le territoire du Pays d'Art et d'Histoire, dans un format livret bilingue français-anglais, qui invite les publics à la découverte des sites sous la forme d'un récit partagé des collections du territoire.

Le coût total de l'opération est estimé à 86 405,39 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès du Conseil départemental de l'Hérault pour 13 824,86 € et de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 55 299,45 €. Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 17 281,08 €.

Le comité syndical adopte à l'unanimité l'opération.

**2019-05-07-16** **Tourisme – Outils de promotion «Vignobles et Découvertes, rapport présenté par Daniel Galtier : le dossier concerne donc les actions suivantes :**

- l'édition de la nouvelle carte « 1 jour 1 terroir, nos routes des vins » (en français et anglais), élaborée en partenariat avec Hérault Tourisme et qui s'inscrit dans une gamme départementale relayée dans le cadre de l'Oenotour.
- la réalisation et l'animation de « RV au Pays » pour 2020 et 2021, événement labélisé Vignobles et découvertes qui permet la découverte des terroirs, de leurs richesses humaines, patrimoniales et naturelles.
- le déploiement d'actions marketing mutualisées avec les offices de tourisme de la destination et Hérault Tourisme et ciblées vers de nouveaux marchés (@News, réseaux sociaux, salons, accueils blogueurs...).
- la conception et l'élaboration d'outils de promotion valorisant les différentes thématiques identitaires de la destination pour promouvoir la destination dans le cadre des actions marketing (Kakemono, oriflammes, objets promotionnels pour les salons, accueils presse & blogueurs etc...).

Le coût total de l'opération s'élève à 78 449,14 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour 50 207,45 € et du Conseil Départemental de l'Hérault pour 12 551,86 €. Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 15 689,83 €.

Le comité syndical valide l'opération et autorise le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre des actions présentées.

Dans le cadre des interactions Oenotour et démarche Vignobles et Découvertes, le Président Mesquida observe une augmentation de fréquentation de 30 % suite à l'édition du Guide du Routard. Le Département a la volonté de signaler les routes des vins avec l'implantation de panneaux afin de renforcer la communication thématique.

**2019-05-07-17** **Habitat « Colorons le Pays », rapport présenté par Marie-Aline Édo : il s'agit du dossier de demande de subvention portant sur l'accompagnement de l'opération « Colorons le Pays » dont la coût s'élève à 300 000 € pour lequel les cofinancements sollicités portent sur 50 000 € pour le Département, 50 000 € pour la Région Occitanie et 50 000 € pour les Communautés de communes. Le solde étant porté par les privés.**

Le comité syndical valide le plan de financement et adopte à l'unanimité la poursuite de l'opération.

**2019-05-07-18** **Contrat Région Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : il est précisé que le contrat Région / Pays sera officiellement signé le 10 juillet prochain, reprenant une stratégie présentée en comité syndical et partagée avec les Communautés de communes. Adossée au contrat, une annexe financière affiche les opérations retenues pour l'obtention d'une subvention régionale. Par ailleurs, la Région accompagne le Pays sur son volet ingénierie pour lequel 67 021 € sont sollicités.**

Le comité syndical valide à l'unanimité le cadre partenarial établi entre la Région et le territoire ainsi que l'annexe financière 2019 ; il approuve le plan de financement pour l'ingénierie territoriale.

**2019-05-07-19** **Contrat de ruralité 2019 pour le territoire Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Jean Arcas : le contrat de ruralité 2019 compte 12 opérations, dont les crédits mobilisés s'élèvent à 1 786 445 € pour un coût total d'opérations de 5 220 673 €.**

Le comité syndical prend acte de cette information.

**2019-05-07-20** **Convention de partenariat entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Département de l'Hérault en vue de mener une opération d'inventaires des patrimoines, rapport présenté par Jean Arcas : le comité syndical valide à l'unanimité la convention de partenariat entre le Département et le Pays qui porte sur l'appui financier du chargé de mission en vue de la réalisation d'un inventaire du patrimoine matériel du Pays d'Art et d'Histoire. Le financement du Département est de 27 329,67 € sur 36 mois.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.